



Mesdames et Messieurs les élus-es,

CONSEIL MUNICIPAL

(Conformément aux articles L.2121-7, L.2121-10 et L.2121-11 du CGCT)

Madame la Conseillère Municipale, Monsieur le Conseiller Municipal,

Vous êtes invité(e) à participer à la réunion du Conseil Municipal qui se déroulera :

Le jeudi 17 septembre 2026 à 19h00

Dans la salle de l'Amitié, Place Marguerite de Roaldès du Bourg.

Ordre du jour :

PROCÈS-VERBAL :

- Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 5 juin 2026.

ORDRE DU JOUR

Débats :

- Débat n°1 : Débat sur le rapport d'observations définitives de la chambre régionale des comptes d'Occitanie et ses réponses, portant sur l'accès au logement social dans la grande agglomération toulousaine, pour les exercices 2019 à 2024
- Débat n°2 : Débat sur la protection sociale complémentaire des agents

Délibérations

- Délibération n°1 : CONSEIL MUNICIPAL : Approbation du règlement intérieur du Conseil Municipal
- Délibération n°2 : ÉLUS : Désignation d'un référent déontologue pour les élus locaux
- Délibération n°3 : FINANCES : Autorisation de principe donnée au maire pour procéder à l'apurement des déficits de régie dans la limite d'un seuil fixé par le Conseil Municipal
- Délibération n°4 : FINANCES : Subvention exceptionnelle attribuée à l'association « Comité des fêtes de Seilh »
- Délibération n°5 : COMMANDE PUBLIQUE : Examen de l'évaluation du service concédé à People and baby pour la gestion, l'animation et l'entretien de la structure multi-accueils « crèche bambins constellation » - année 2025
- Délibération n°6 : COMMANDE PUBLIQUE : Examen de l'évaluation du service concédé à LE&C-GRAND SUD pour la gestion et l'animation de l'accueil de loisirs et de l'espace jeune - année 2025
- Délibération n°7 : COMMANDE PUBLIQUE : Vote de principe pour déléguer la gestion de l'ALAE, de l'ALSH du CAJ et des services assimilés pour la période 2027/2031

- Délibération n°8 : COMMANDE PUBLIQUE : Vote de principe pour déléguer la gestion de la structure multi-accueils « Crèche Bambins Constellation » pour la période 2028/2031
- Délibération n°9 : CONCESSION DE SERVICE PUBLIC : Approbation du nouveau règlement de fonctionnement de la structure multi accueil « crèche bambins constellation »
- Délibération n°10 : CONCESSION DE SERVICE PUBLIC : Approbation du nouveau règlement intérieur et des projets pédagogiques de l'ALAE, de l'ALSH et du CAJ
- Délibération n°11 : TRAVAUX - SDEHG : Délibération de principe autorisant la mise en place d'une procédure spécifique aux « petits travaux urgents »
- Délibération n°12 : ACTION ÉCONOMIQUE : Dispositif de dérogation au repos dominical dans le commerce de détail pour l'année 2027
- Délibération n°13 : SPL RIN ZE FIL : Présentation du rapport annuel du représentant de Seilh dans les instances de la société publique locale (SPL) RIN ZEFIL en activité pour l'exercice 2025
- Délibération n°14 : URBANISME : Signature d'une convention de rétrocession de voirie générale avec Toulouse Métropole
- Délibération n°15 : AFFAIRES SCOLAIRES – ÉCOLE PUBLIQUE : Signature d'une convention avec la commune d'Aussonne formalisant un accord gracieux pour la participation aux frais de scolarisation « hors résidence »
- Délibération n°16 : MÉDIATHÈQUE : Signature d'une convention avec la médiathèque départementale
- Délibération n°17 : COOPÉRATION INTERCOMMUNALE : Signature d'une convention de coopération relative au recrutement d'un agent en charge du pilotage des politiques familiales sur le bassin de vie

INFORMATIONS DONNÉES AUX ÉLUS(ES) RELATIVES AUX DÉCISIONS PRISES PAR LE MAIRE DANS LE CADRE DES DÉLÉGATIONS REÇUES DU CM CONFORMEMENT AUX ARTICLES L.2122-22 ET L.2122-23 DU CGCT

QUESTIONS ORALES

Fait à SEILH, le 11 septembre 2026

Le Maire,

Didier CASTERA

